



Projet Pédagogique



Année Scolaire 2025/2026
Accueil de Loisirs des
Avignonnets

39, rue Henri Dunant

SOMMAIRE :

A <u>Descriptif de la structure :</u>	p 3
Type d'accueil	p 3
Période de fonctionnement	p 3
Organisateur	p 3
Public	p 3
Effectifs	p 3
Locaux	p 4
Le matériel	p 4
Le budget	p 4
L'équipe d'animation	p 5
Personnel technique et entretien des locaux	p 5
B <u>Objectifs :</u>	
1 Intentions éducatives	p 5
2 Objectifs pédagogiques	p 6
- Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant	p 7
- Favoriser le respect, le vivre ensemble et la cohabitation harmonieuse du groupe	p 8
- Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilité	p 10
- Permettre à l'enfant de découvrir et pratiquer des activités	p 10
- Responsabiliser l'enfant par rapport à l'hygiène	p 10
- Respecter les rythmes et favoriser l'épanouissement de l'enfant	p 11
- Développer les relations	p 11
C <u>Le fonctionnement/Journée type :</u>	
1) L'accueil du matin	p 12
2) Le Restaurant scolaire	p 13
3) L'accueil du soir	p 15
D <u>Le travail en équipe</u>	
E <u>Évaluation</u>	p 17
CONCLUSION	p 20
LEXIQUE/ ANNEXES	p22

A – DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE :

- Type d'accueil et période de fonctionnement :

L'accueil de Loisirs périscolaire des Avignonnets fonctionne :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les périodes scolaires de :

- 7h00 à 8h30 accueil du matin
- 11h30 à 13h30 restaurant scolaire
- 16h30 à 18h30 accueil du soir

- Organisateur :

MAIRIE de SAINT-CLAUDE

32, Rue du Pré

39200 SAINT-CLAUDE

Sous la responsabilité du Service Enfance Petite Enfance

- Public :

L'Accueil de Loisirs périscolaire accueille les enfants âgés de 2 à 11 ans scolarisés au Groupe scolaire des Avignonnets. Ce groupe est composé de 2 bâtiments : la maternelle Franche-Comté qui accueille 2 classes : TPS/PS/MS+MS/GS et l'école élémentaire des Avignonnets qui accueille 6 classes : CP/GS, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM2, Ulis et une classe externalisée de l'IME.

L'Accueil de Loisirs est situé dans les locaux de l'école élémentaire au 39, rue Henri Dunant.

Un animateur est responsable pour l'accompagnement et le déplacement des enfants de la maternelle d'une école à l'autre.

Les enfants viennent essentiellement des quartiers des Avignonnets, des Perrières, et Avignon les Saint-Claude. Certains enfants de la classe ULIS arrivent en taxi car ils habitent à l'extérieur.

- Effectifs :

L'Accueil de Loisirs compte 45 inscrits 144 enfants inscrits à l'école des Avignonnets maternelle et élémentaire

- 2 (1 + 1) en moyenne à l'accueil du matin
- 33 (8+25) enfants en moyenne lors du temps de restauration scolaire
- 15 (3+12) en moyenne à l'accueil du soir (effectifs variables en fonction des soirs)

- Locaux :

- L'Accueil de Loisirs est situé au rez-de-chaussée de l'école des Avignonnets.
- Une cuisine équipée pour la liaison froide, placards de rangement,
- Deux salles d'accueil, une salle de jeux qui sert également pour les maternelles lors du repas du midi. Une salle restaurant scolaires pour les grands de l'école qui sert également pour l'accueil du matin et certaines activités aux ateliers du soir.
- Une infirmerie (commune avec l'école).
- Une grande cour extérieure.
- Des sanitaires (dans la cour de l'école).
- Accueil d'un enfant en situation de handicap : l'Accueil de Loisirs des Avignonnets se situant au rée de chaussée, il est tout à fait possible d'accueillir un enfant sous toute forme de handicap. Locaux tout à fait adaptés ainsi que les sanitaires à côté du restaurant scolaire.
- La salle de sieste pour les plus petits se situe à la maternelle Franche-Comté.
- Mise à disposition par l'école de certaines salles (BCD, Salle 7 et 9) à l'école élémentaire
- Possibilité d'utiliser la salle des sports des Avignonnets les lundis de 16h30 à 18h30.

• Le matériel :

Nous disposons :

- De jeux extérieurs (ballons, raquettes...).
- De jeux intérieurs (jeux de société, jeux de coopération, jeux surdimensionnés en bois...).
- D'autres jeux d'imitation, de construction (Lego, Kapla, puzzle...) : dînette, poupées, ferme, garage etc....
- De petits matériaux divers pour les activités manuelles (papier, ciseaux, colle, matériel plus spécifique ...).
- 1 espace bureau équipé d'un ordinateur et d'une imprimante.
- Petite bibliothèque avec divers livres pour petits et grands.

- Le budget :

AL Franche Comté (Année 2025) :

- Equipement éducatifs : 212€
- Alimentation/ Goûter : 48€

AL Avignonnets (Année 2025) :

- Equipement éducatifs : 431€
- Alimentation/ Goûter : 86 £

Chaque année en fonction des demandes du directeur et du vote des élus des travaux et investissements supplémentaires sont octroyés.

- **Équipe d'animation :**

- 1 directeur : Gérard CANDIAGO, BA FD + SST (matin, midi et soir)
- Evelyne AUBIN : BA FA + SST (midi en technique et le soir)
- Lqati Fatima Zahra : midi et atsem sur l'école maternelle CAP petite enfance. S'occupe des petits le midi.
- Taoui Zakaria Stagiaire CPJEPS à partir d'octobre midi et soir certaines semaines
- Educatrice IME le midi lundi et jeudi à partir d'octobre

- **Personnel technique et entretien des locaux :**

L'entretien des locaux de restauration (mise en chauffe, préparation des repas, installation des tables, vaisselle, ménage...) est effectué par l' agent technique. Elle bénéficie de 40h/an pendant les vacances scolaires pour effectuer le ménage plus en profondeur. Elle fait partie intégrante de l'équipe d'animation.

B – LES OBJECTIFS :

1) Les intentions éducatives :

→ Projet éducatif de la Ville <https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-lecole/restaurationscolaire-et-accueils-de-loisirs/>

Pour développer leurs actions et mettre en œuvre les activités nécessaires, les accueils de loisirs doivent pouvoir s'appuyer sur les grandes orientations définies par la municipalité.

Le Projet Éducatif de la ville, tel qu'il est proposé, exprime la volonté municipale matière de politique éducative. Il précise un ensemble d'objectifs intentionnels à plus ou moins long terme, duquel découleront des plans d'actions opérationnelles élaborées sous la forme de projets pédagogiques adaptés aux problématiques des tranches d'âges concernées, avec la perspective d'atteindre les résultats recherchés.

Le public visé est celui de la jeunesse de 3 mois à 18 ans et de leur famille.

La ville de Saint-Claude souhaite contribuer à l'éducation des citoyens de demain par la mobilisation de ses services dans la mise en œuvre d'un projet éducatif. La municipalité affiche sa volonté en créant les conditions d'appropriation de valeurs fondamentales qui reposent sur le « RESPECT », impliquant les valeurs républicaines « Liberté, Égalité, Fraternité » et les principes de Laïcité et de Citoyenneté.

Le projet éducatif s'appuie sur les droits de l'enfant.

Il est avant tout un projet d'équipe, établi pour servir de table d'orientation à l'ensemble des professionnels de l'enfance.

Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants.
Une valeur est une représentation synthétique des convictions et comportements qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.
Pour chaque enfant accueilli, l'ensemble du projet éducatif repose sur le respect de l'individualité au sein de la collectivité.

2) Objectifs pédagogiques :

Notre équipe s'est appuyée sur les idées directrices et les concepts tirés des documents de référence (le Projet Éducatif et le PEDT <https://www.saint-claude.fr/education/les-enfantslecole/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/>) qui nous semblent fondateurs de la personnalité de l'enfant du 1^{er} âge jusqu'à sa maturité et que nous avons déclinés en objectifs généraux :

- Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant
- Apprendre à vivre en groupe et éduquer au respect de soi, des autres et de l'environnement.
- Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilités.
- Permettre à l'Enfant de découvrir et de pratiquer des activités répondant à ses besoins.
- Respecter les rythmes de l'enfant (en prenant bien en compte les besoins physiologiques des enfants âgés de deux ans).
- Sensibiliser l'enfant par rapport à l'hygiène, (bien gérer le problème des couches chez les tout petits)
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Développer les relations avec les parents, l'école, les autres structures municipales (crèche, centre sociaux, autres ALSH...) et les différents partenaires.

Il est à noter que ces points ne sont pas classés par ordre d'importance, ils contribuent tous au développement global de l'Enfant.

Cette année, l'équipe a retenu 3 des 8 objectifs à travailler davantage et développer dans le projet pédagogique en fonction des besoins de notre public :

- ⇒ **La Sécurité**
- ⇒ **Le Respect et le vivre ensemble**
- ⇒ **Développer les relations**

Les 5 autres objectifs seront traités en transversalité.

Concrètement : Le Projet Pédagogique est un document de travail et de réflexion élaboré par le directeur et son équipe. C'est « LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE », car il garantit l'unité de celle-ci en fixant un cadre commun.

L'équipe fixe en début d'année des objectifs à atteindre et cherche les moyens de les réaliser. C'est-à-dire de réfléchir sur l'organisation concrète de l'Accueil de Loisirs (= fonctionnement). Durant l'année ces objectifs sont évalués plusieurs fois en réunion d'équipe.

Ainsi, lors de la réalisation du Projet Pédagogique, l'équipe d'animation s'est posée les questions suivantes :

- Qu'est-ce que les enfants peuvent faire ou ont le droit de faire ?
- Qu'est-ce que les enfants doivent faire ?

- Quel est le rôle de l'animateur ?
- Quelle organisation l'équipe va-t-elle mettre en place ?

Et ceci pour les différents moments de l'Accueil de Loisirs (matin, midi, soir).

Le projet pédagogique est complété par le Règlement intérieur : <https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-l'école/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/> commun à toutes les structures d'accueil municipales

- Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant :

Sur le plan physique c'est :

- Être à la hauteur de la confiance qu'accordent les parents à l'équipe éducative.
- Connaître et respecter les directives du SDJES (Service départemental à la Jeunesse à l'engagement et au Sports) ainsi que sa réglementation (taux d'encadrement...).
- Connaître les numéros de téléphone utiles.
- Connaître les principaux gestes de premiers secours (formation SST).
- Accueillir les enfants ayant des troubles de santé (Troubles du développement, allergie alimentaire, maladie, handicap, etc...) avec un PAI
- Être très attentif lors des sorties d'école à 11h30 et 16h30.
- Être placé à des points stratégiques dans la cour, pour avoir une vision globale des enfants (attention aux toilettes et aux angles morts... !)
- **Connaître le nombre d'enfants dont on est responsable.** Compter les enfants à plusieurs reprises (après l'appel, dans la cour, dans le restaurant...).
- Être très vigilant lors de tout déplacement, et veiller à l'absence de danger :
 - Prendre une trousse à pharmacie.
 - Mettre un gilet de sécurité jaune afin que le groupe soit plus visible (exemple déplacement des maternelles le midi).
 - Tenir les enfants rangés (éviter qu'ils se poussent, se doublent, courrent...).
 - Donner des consignes.
 - Avant de partir : faire la liste des enfants que l'on emmène, préciser le lieu et les horaires du déplacement. Emmener les fiches de renseignements s'il ne reste plus personne à l'AL
- Être très vigilant lors de l'utilisation du matériel (couteaux, fourchettes, ciseaux, cutters...).
- Faire des exercices de sécurité (évacuation/ confinement) et faire appliquer le PPMS le cas échéant.
- Veiller à l'hygiène corporelle de l'enfant, ainsi qu'à son hygiène alimentaire.
- Surveiller sa tenue vestimentaire (blouson en cas de mauvais temps, casquette en cas de grosse chaleur...).

Sur le plan moral c'est :

- Respect entre enfants, entre adulte, entre enfants et adultes.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer (par la parole, des jeux d'expression, mimes...).

- Proscrire tout propos où acte raciste, sexiste, moqueur, et de harcèlement en justifiant son intervention.
- Instaurer des règles communes et expliquer les consignes et les répéter régulièrement
- Savoir poser des interdits, reprendre l'enfant lorsque c'est nécessaire.

Sur le plan affectif c'est :

- Être à l'écoute des enfants (instaurer des temps d'échanges, ...).
- Tenir compte des rythmes pour les plus petits
- Favoriser le contact avec les familles
- Proposer des activités adaptées aux rythmes de l'enfant
- Mettre l'enfant en confiance, apprendre à le connaître
- Être au maximum capable de justifier son attitude.
- Instaurer un dialogue cohérent et toujours vérifier qu'il a bien été compris.
- Savoir apaiser, rassurer et soigner en cas de douleur et de petits « bobos » (chaque soin apporté à un enfant est noté sur le registre d'infirmérie)
- En cas d'incident ou accident plus conséquent, un avis médical et/ou une prise en charge de l'enfant sont demandés au centre 15, les parents sont prévenus immédiatement. Une déclaration d'accident est ensuite remplie par la responsable de l'Accueil de Loisirs puis signée par le maire.

- **Favoriser le vivre ensemble et la cohabitation harmonieuse du groupe :**

Savoir être et savoir-faire à l'accueil de Loisir.

- ✓ L'enfant sera capable de manifester du respect envers (les locaux, le matériel, les personnes) dans tous les moments de la vie quotidienne.
 - Aménager la salle d'activités, la salle de restauration : coin bien distinct, affichages, règles de vie, etc... et les espaces extérieurs.
 - Développer le respect et les compétences par le jeu et les activités.
 - Faire appliquer les règles élémentaires de politesse et de savoir-vivre : Bonjour, au revoir, pardon, s'il te plaît, merci...
 - Veiller à ce que les enfants fassent un bon usage du matériel qui est mis à leur disposition et veiller à son rangement. Eviter les gaspillages
 - Respecter la parole et l'écoute envers l'adulte.
- ✓ L'enfant sera capable de vivre des moments de partage, d'entraide et de solidarité.
 - Pratiquer en commun des activités.
 - Développer l'entraide entre grands et petits.
 - Apprendre à jouer ensemble et savoir perdre sans discriminations, à élaborer des stratégies communes.
- ✓ L'enfant devra être capable de trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres.
 - Partager des espaces de jeux, des objets...

- Faire respecter ses droits et ceux des autres

- ✓ L'adulte devra être capable de gérer les conflits.
 - Percevoir, maîtriser et exprimer ses émotions.
 - Gérer les conflits et régler les problèmes relationnels par le dialogue et non par la violence (bagarre, insulte...).
 - Interdire toute violence physique, verbale ou harcèlement !

- ✓ L'enfant devra être capable d'accepter les différences et intégrer la notion de tolérance.
 - Amener les enfants à être tolérants envers les handicaps, les origines, la morphologie et la différence de chacun.

- ✓ L'enfant devra être capable de vivre avec des règles et les accepter.
 - Etablir des règles de vie avec les enfants et les faire respecter : celles-ci établissent un cadre, en donnant des repères clairs aux enfants, sur leurs droits et devoirs. Les enfants devront respecter les autorisations et les interdits fixés, et prendre conscience qu'il existe des limites à ne pas franchir.

En cas de limites franchies :

1. Avertissement et discussion entre l'animateur et l'enfant (explication, excuses, réparation :
 - Interdiction d'une activité.
 - Lecture et discussion autour du règlement intérieur, lettre d'excuse à un animateur ou à un camarade.
 - Des actions en faveur de l'accueil de loisirs (ex : tri des jeux, du matériel)
2. Rencontre avec les parents à l'accueil de loisirs et avertissement écrit.
3. Convocation des parents à la Mairie avec exclusion temporaire ou définitive.
4. Exclusion immédiate si une faute grave a été commise.

Une fiche de suivi individuel des enfants en commun avec l'école est remplie régulièrement afin de suivre l'évolution du comportement. Elle est signée par l'enfant et l'adulte ayant constaté les faits.

- ✓ L'enfant devra être capable de communiquer.
 - Savoir prendre la parole et donner son avis.
 - Savoir débattre, tout en restant à l'écoute.
 - Savoir accepter la parole de l'autre.

- ✓ L'enfant devra être capable de s'affirmer individuellement, et avoir confiance en soi.
 - Développer une image positive de soi
 - Ne pas discriminer l'autre, vivre en harmonie les relations avec autrui

C'est grâce à l'apprentissage des règles de base que l'enfant va se construire, apprendre à vivre en société et savoir se comporter dans la vie de tous les jours (= devenir citoyen).

- ✓ Sensibiliser les enfants à leur devoir d'écocitoyen aujourd'hui et de demain :
 - Aiguiser et stimuler la curiosité des enfants : atelier jeux
 - Sensibiliser à l'environnement
 - Prendre conscience de ses besoins : éviter les gaspillages (de la nourriture, du papier, de l'eau, de fourniture...).
 - Motiver les enfants aux gestes écocitoyens.

- Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilités :

- Proposer un large choix d'activités adaptées à son âge, à ses choix, à ses envies. L'enfant devra s'investir jusqu'à la fin de l'activité.
- Mettre à disposition le matériel pédagogique et éducatif qu'il devra respecter et ranger après chaque usage.
- Laisser le plus possible l'enfant essayer et faire seul (pendant le repas l'enfant se sert, coupe sa viande, partage, goûte à tout et gère son assiette...) tout en l'encourageant.
- Pour les élémentaire, prendre ses couverts, se servir correctement, gérer ses quantités et éviter le gaspillage...
- Associer les enfants au débarrassage et au nettoyage des tables « un chef de table/jour ».
- Savoir faire le tri
- Pour les plus petits, s'habiller seul, se chaussier seul, manger proprement....
- Savoir donner des directives, des limites.

- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins

- Être à l'écoute des demandes des enfants (Discussion, Réunion enfants...).
- Diversifier au maximum le choix des activités.
- Proposer des activités où l'enfant se fait plaisir et « s'éclate ».
- Laisser l'enfant imaginer, créer... !
- Proposer des activités adaptées à l'âge des enfants.
- Permettre de développer la motricité et la maîtrise de l'espace chez l'enfant.
- A la fin de l'activité, l'enfant participera au rangement.
- Aménager des espaces de jeux libres et proposer des ateliers « Touche à tout »

C'est par la pratique d'activités multiples et variées que l'enfant va se découvrir et se construire : connaître ses points forts et ses limites et apprendre à maîtriser son environnement.

- Responsabiliser l'enfant par rapport à l'hygiène :

- Passage aux toilettes et lavage des mains avant et après le repas.
- Se brosser les dents après le repas.
- Goûter à tous les plats
- Manger proprement avec ses couverts et non avec les doigts.
- Se tenir correctement à table et ne pas jouer avec la nourriture.
- Respecter la propreté des lieux utilisés.

- Respecter les rythmes de vie de l'enfant et favoriser son épanouissement :

- Respecter les rythmes de vie de l'enfant en alternant temps forts (activités encadrées par l'adulte) et temps calmes (temps où l'enfant peut jouer seul, se reposer, lire, se détendre, ou ne rien faire...)
- Aménager un espace sécurisant où l'enfant se sente à l'aise, où il a libre accès au matériel...
- Répartir les enfants dans différents espaces cour, salle de jeux afin d'éviter trop de mond dans le même lieu ce qui favorise l'énerverement et le bruit pour le bien-être de tous.
- Ne pas obliger un enfant à faire une activité s'il ne le souhaite pas

La raison d'être de l'Accueil de Loisirs ne se limite pas uniquement à la surveillance et au bien-être physique (nourriture, hygiène) de l'enfant. Celui-ci doit trouver au sein des activités, des possibilités d'éveil ludique, physique, culturel et intellectuel. L'équipe doit tenir un rôle éducatif visant le développement global de l'enfant.

L'équipe éducative souhaite permettre à chaque enfant de vivre des moments heureux et enrichissants afin de favoriser l'épanouissement harmonieux de sa personnalité en répondant à ses différents besoins.

- Développer les relations :

L'Accueil de Loisirs est avant tout un lieu d'accueil, un lieu de rencontres et d'échanges. C'est également un lieu de coordination et de concertation afin d'assurer la bonne marche de la structure. L'équipe d'animation doit communiquer et entretenir des relations avec les enfants, les parents, l'école, le Service Enfance petite Enfance de la Mairie, les autres services municipaux (Techniques, ...), les différents partenaires ou prestataires.

- Les relations avec les parents :

Avant de développer, rappelons que ce sont les parents les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).

Nous sommes tenus d'informer, de présenter, d'offrir nos pratiques aux familles et d'entendre les choix qu'elles ont faits. En un mot, d'ouvrir et d'accueillir les familles à l'AL : les parents venant chaque soir récupérer les enfants le soir, en profitent pour rencontrer les animateurs.

Pour les élémentaires, le programme des ateliers est donné à chaque enfant fréquentant l'école. Cette année les ateliers sont également proposés aux maternelles.

D'autre part, nous inviterons certains parents à nous rencontrer avec leurs enfants en cas de difficultés (comportement...)

Mais surtout tout au long de l'année nous nous efforcerons d'impliquer les parents dans la vie de l'accueil de loisirs en leur permettant de découvrir le fonctionnement, les objectifs, les activités... pour qu'ils sachent ce que vivent les enfants et échanger avec eux sur leurs attentes.

1. Lors du conseil d'école : présentation brève du Projet Pédagogique, fonctionnement, bilan des activités et projets...
2. Discussion informelle avec les parents lors de l'accueil ou du départ des enfants.
3. Invitation à participer à certains ateliers

Les relations avec l'école :

Il est important de faire le lien entre les différents moments de la journée. C'est pourquoi, il est nécessaire de partager nos impressions, notre ressenti sur les enfants avec les enseignants. Il faut pouvoir prendre le temps d'échanger et de dialoguer avec eux (problème de santé, souci familial, comportement agressif, niveau scolaire et de l'évolution de celui-ci).

De plus il est intéressant de suivre ce qui se passe dans l'école (voyages scolaires, sorties), afin de mieux adapter notre fonctionnement.

Notre participation aux conseils d'école est donc très importante.

D'autre part, un groupe de suivi PEDT est mis en place une fois par trimestre (directeur AL, directeur école, une ATSEM, un parent d'élève). Ce groupe de suivi permet d'échanger, de communiquer et de se mettre d'accord sur certains projets commun.

Les relations avec la mairie :

Il est impératif de rendre compte de notre travail à la mairie et notamment à notre service. D'aller chercher des solutions et des réponses à nos questions. De nous sentir soutenus par la Municipalité et le Service Enfance Petite Enfance de la ville en cas de problèmes et de difficultés (comportement d'un enfant perturbateur par exemple).

C- FONCTIONNEMENT/JOURNEE TYPE :

1. L'Accueil du matin :

- Animateurs : 1
- Horaires : 7h00 à 8h30
- Effectifs : 4 en moyenne
- Fiche de présence à remplir chaque matin. Les enfants sont inscrits par prépaiement au Service Enfance Petite Enfance de la Mairie ou sur le kiosque famille.

Chaque enfant est accueilli de façon individualisée avec ses parents.

Les informations éventuelles communiquée par les parents seront transmises aux enseignants et aux ATSEM.

C'est un temps d'accueil échelonné qui doit permettre aux enfants de finir de se réveiller en douceur, certains en effet auraient eu besoin de dormir plus et n'ont pas bénéficié d'un début de journée à leur rythme.

Les occupations sont au choix des enfants : pour certains s'isoler et ne rien faire, pour d'autres plusieurs choix sont possibles : petites activités manuelles, magie, relaxation, expériences, jeux de société et de construction, dessins, lecture, jeux calmes...

A 8h20, les enfants vont dans leurs classes respectives

Pour les enfants de la maternelle, un animateur descend les enfants à leur école pour 8h30

2. Le restaurant scolaire :



Pour la maternelle, les enfants sont récupérés dans les classes par une animatrice.

L'appel se fait à l'école maternelle selon la liste de pointage (mis à jour tous les jours).

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Ils sont ensuite conduits à l'école élémentaire pour le repas ('entre 6 et 10 en moyenne)

Les enfants de l'école élémentaire (25 en moyenne) sont emmenés par les enseignants sous le préau de l'école.

Ceux qui mangent au restaurant scolaire sont regroupés vers l'animateur pour l'appel. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Le repas a lieu en commun, avec les enfants des deux écoles à 11h45. Cette année un groupe d'enfants de l'IME sous la responsabilité d'une éducatrice viendra manger au restaurant scolaire les lundis et jeudis.

2 animatrices, le directeur ainsi qu'un stagiaire CPJEPS certaines semaines sont présents lors de la pause méridienne dont une qui s'occupe de mettre en chauffe les repas, de la mise en place des tables, de l'entretien et de la désinfection de la cuisine et de la salle de restaurant (horaire 10h30-14h30)

□ Déroulement des repas :

- Les enfants mangent tous ensemble, tous régimes confondus (sans porc, végétarien, allergies alimentaires, PAI...).

- Les enfants de la maternelle mangent dans la première pièce de l'accueil de loisirs sur un mobilier adapté. Les grands s'installent où ils le souhaitent. Les enfants de l'IME mangeront aussi dans la première pièce ; un des enfants à tour de rôle mangera avec les autres pour faire connaissance.
- Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'échange et de convivialité. C'est pourquoi, il est demandé à chaque enfant de respecter un minimum de discipline (rappel des règles de vie).
- Les enfants seront incités à goûter à tout, **mais en aucun cas un enfant ne sera forcé à finir son assiette**. Il est libre de ne pas aimer. Mais on habituera les enfants à gérer les quantités qu'ils mangent, et petit à petit éviter le gaspillage (plat, pain, etc...) Le climat éducatif doit favoriser la convivialité et la responsabilisation.
- L'enfant devra manger proprement, se servir seul, mesurer son appétit et goûter à tout.
- Chaque jour un enfant est désigné responsable de sa table, par un adulte, sa tâche consiste au réapprovisionnement en eau et au nettoyage de la table.
- Au cours du 3^{ème} trimestre, les plus grands de la maternelle apprennent à se servir seuls, de prendre en compte le nombre de personnes à table pour partager les plats.
Les repas sont livrés en gastro en inox, fini les barquettes plastiques ! Les enfants viendront se servir table par table (self) Pour les maternelles l'adulte continuera à servir.
- Pour les grands les plus calmes quitterons la table en premier.

- A l'issue du repas, ils seront ensuite conduits aux toilettes (lavage de mains, brossage des dents)
 - Les enfants de l'école maternelle font un temps calme en salle de jeux après le repas et sont ramenés à leur école vers 13h10
 - Pour les élémentaires, des activités sont proposées après le repas :
- Les animateurs ne se contentent pas de « surveiller » la cour : ils veillent à faire respecter les règles de vie et proposent des activités aux enfants. Ceux-ci ont le choix entre des activités :

- Dans la cour :
 - Jeux libres (ballon, raquettes, ...)
 - Activités proposées par un animateur (jeux de ballon, concours, tournois, ...)

- En salle de jeux :
 - Dessins, coloriages
 - Jeux de société et Jeux surdimensionnés
 - Coins de lecture ou de détente
 - Jeux libres (lego, kapla)

A 13h20, les enfants sont remis au personnel enseignant dans la cour de l'école.
De 13h20 à 13h30, c'est un moment d'échange entre animateur/ enseignant où Animateur/animateur.

3. L'Accueil du soir :

- Horaire : 16h30 à 18h30
- Effectifs : 5 enfants en moyenne à la maternelle et une quinzaine en primaire
- Animateurs : 2 + stagiaire CPJEPS certaines semaines

Pour la maternelle, les enfants sont récupérés par une animatrice.

L'appel se fait à l'école maternelle selon la liste de pointage (mise à jour régulière).

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Les enfants sont conduits à l'Accueil de Loisirs par une animatrice.

Pour les élémentaires, de 16h30 à 16h45 les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs sont regroupés par les enseignants sous le préau de l'école et récupérés par les animatrices, puis passent aux toilettes, se lavent les mains et goûtent ensemble autour des tables piquenique.

□ De 16h45 à 18h00

Divers ateliers sont proposés manuels (ex :déco d'automne), sportifs (ex :jeux de ballon divers), éducatifs (ex : accompagnement à la scolarité), d'expressions (ex : magie, théâtre).

Cette année le programme mis en place par l'équipe d'animation sera mensuel avec un à deux thèmes différents chaque semaine. Il est proposé aux primaires mais également aux maternelles. Une adaptation se fera suivant les âges.

Les enfants s'engagent à :

- S'inscrire régulièrement
- Aller au bout de l'activité
- Prévenir en cas d'absence (appel téléphonique, mot des parents)

Les départs sont échelonnés ; les enfants soit :

- Partent seuls
- Sont récupérés par les parents



D – LE TRAVAIL EN ÉQUIPE :

Rôle et Responsabilités de chacun :

- Le Directeur : BAFD Fonctions :
 - Dynamiser l'équipe.

Gestion financière, matérielle, administrative et budgétaire (54h/an pour tâches administratives...). Un budget annuel nous est octroyé par la ville, il nous permet d'acheter le petit matériel pour les activités. Les demandes d'investissements et de travaux sont à formuler chaque année au mois d'octobre pour l'année suivante, afin d'améliorer la qualité de vie de l'accueil de loisirs (achat de mobilier, travaux dans les salles, ...).

- Relation avec l'école : le directeur et les enseignants
- Relations avec les différents partenaires et prestataires
- Relations avec les familles
- Formation des animateurs et des stagiaires
- Être à l'écoute des animateurs
- Garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Relations avec la mairie notamment le Service Enfance Petite Enfance
- Être animateur avant tout
- Participation, une fois par mois (environ 20h/an), à une réunion avec la responsable enfance et les autres directeurs d'accueils de loisirs, pour échanger sur nos pratiques, nos difficultés...et être informé de différents projets.
- Participer et diriger la commission PEDT (avec les directeurs d'école + ATSEM+ 1 représentant de Parent d'élève)

□ Animateurs Diplômés : Rôle et Fonctions :

- Animer les différents moments de la journée.
- Accueillir les enfants, les écouter, s'adapter à eux (et non l'inverse).
- Préparer et proposer des activités et des ateliers et en assurer son rangement.
- Mise en place d'un planning d'activités /et ou de projets
- Mettre à disposition des enfants, ses connaissances et ses compétences (attention de ne pas faire à la place de l'enfant).
- Garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux, du matériel ainsi que des règles de vie.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique (élaboré en équipe) et respecter les décisions prises ensemble.
- Accompagner les enfants et veiller à ce qu'ils goûtent de tout, éviter le gaspillage, vérifier que les enfants se tiennent correctement à table et veiller à limiter les déplacements lors des repas.
- Participer aux réunions de préparation, de bilan, d'analyse, de manière active, faire partager ses idées (54h/an, 12 si un seul temps)
- Être impliqué et motivé.
- Communiquer avec l'équipe : partager, passer les infos, écouter les consignes, regarder le tableau ou le cahier d'informations, ou le groupe WhatsApp
- Travailler en équipe : faire preuve d'entraide et de solidarité, participation active et implication
- Respecter l'enfant et se faire respecter (être ferme si nécessaire).
- Soigner son hygiène de vie et sa tenue vestimentaire, être propre sur soi.
- Avoir un langage et un ton adapté (ne pas être agressif, mais au contraire calme...).

- Être un modèle et un exemple pour les enfants. En aucun cas l'adulte fera du dénigrement ou de la dévalorisation, mais au contraire il les encouragera pour les tirer vers le haut et aura une attitude de BIENVEILLANCE auprès d'eux.

Organisation du travail de l'équipe :

Pendant les réunions de travail l'équipe va :

- Analyser et évaluer son travail et ses activités en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements de fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- Préparer ses ateliers et échanger entre collègues (conseil, problèmes divers...)
- Mettre en place des projets et préparer ses fiches d'activités
- Échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Échanger sur le fonctionnement, réadapter et faire évoluer les règles

Les animateurs ont 1h30/semaine de réunion.

E-L'EVALUATION

En fin d'année scolaire l'équipe se réunit pour un grand bilan de l'année qui vient de s'achever. L'équipe procède à l'évaluation du projet pédagogique (tableau ci-dessous). Ce bilan est ensuite donné à l'organisateur. Il permet à l'équipe de réajuster ses objectifs et les moyens d'y parvenir pour l'année suivante.

Des modifications peuvent être nécessaire tout au long de l'année.

Bilan Annuel

		Les +	Les -	Perspectives
Les Objectifs	Du Projet Pédagogique			

--	--	--	--	--

		Les +	Les -	Perspectives
	Les Activités / Les Actions Réalisées			
Les Relations avec...	Les Enfants			
	Les Parents			
	L'école/Les Enseignants			

	Les ATSEM			
	L'Équipe			
	Le SEPC Service Enfance, Petite Enfance			

	Autres			
--	--------	--	--	--

		Les +	Les -	Perspectives
Les Moyens	Humains			
	Matériel			
	Financiers			
Divers				

D'autre part une fiche d'activité est remplie avant chaque activité / projet /cycle d'activités. Celle-ci est reprise après l'activité pour en faire son évaluation grâce à des critères et des indicateurs précis, définis au préalable. Un petit temps de retour sur l'activité peut avoir lieu avec les enfants à l'issue de celle-ci, pour connaître également leur ressenti et leurs impressions.



Fiche d'Activités

Questions	Définitions	Réponses
Quoi ?	Nom de L'Activité Le type d'activité (Jeu, Chant, etc...)	

Pourquoi ?	Les objectifs... Savoir, Savoir-faire et Savoir Être	
Pour Qui ?	Le Public Tranche d'âge	
Comment ?	Le Déroulement... Méthodes...	
Par Qui ?	Nombre d'Animateurs... Compétences	
Avec Quoi ?	Le Matériel...1	
Où ?	Le(s) Lieu(x)...	
Quand ?	Le Jour et les Horaires...	
Combien ?	L'Effectif...	
Avec qui ?	Les Partenaires ?	
Combien ça coûte ?	Le Prix...	
Quels Critères	Evaluations des objectifs	

Chaque année des entretiens annuels d'évaluations EPE ont lieu où animateur et directrice font le bilan personnel de l'année passée et fixe les objectifs pour l'année à venir.

Ponctuellement et de façon informelle, des entretiens peuvent avoir lieu entre la directrice et l'(les) animateur(s) afin de discuter, d'échanger et de faire le point sur certains aspects à travailler ou à approfondir.

Les critères d'évaluation peuvent être :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, augmentation des effectifs...
- Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, satisfaction, relation avec l'animateur, intégration des règles de vie...
- Autres en fonction des objectifs

CONCLUSION

Afin de remplir au mieux notre mission, il est nécessaire qu'il règne, dans l'Accueil de Loisirs, un climat de respect des uns envers les autres, de confiance et d'échanges. En gardant toujours en tête l'objectif principal : l'épanouissement de l'enfant.

Le Directeur de l'Accueil de loisirs des Avignonnets
Gérard Candiago et son équipe
Saint-Claude, le 3 décembre 2024

LEXIQUE :

AL : Accueil de Loisirs.

ACM : Accueil Collectif de Mineurs.

PMI : Protection Maternelle Infantile.

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

BAFA : Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur.

BAFD : Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur.

BPJEPS : Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive CPJEPS :

Certificat Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive CQP : Certification de Qualification Professionnelle.

ALS : Animateur de Loisirs Sportif.

SST : Sauveteur Secouriste du Travail.

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale PEDT :
Projet Educatif de Territoire.

PAI : Plan d'Accueil Personnalisé.

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse et aux S

ANNEXES :

Les documents suivants sont téléchargeables sur le site de la ville de Saint-Claude
<https://www.saint-claude.fr/education/les-enfants-lecole/restauration-scolaire-et-accueils-de-loisirs/>

- * Règlement intérieur accueil de loisirs périscolaire maternelle
- * Règlement intérieur accueil de loisirs périscolaire élémentaire
- * Tarifications
- * Planning des dates de réservations